

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DE RÈGLEMENT

Avis public est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 4 mai 2020, le conseil a adopté le règlement suivant:

- *Règlement 2020-428 décrétant une dépense et un emprunt de 222 000 \$ pour des travaux de réfection des égout sanitaire et pluvial modifié par la résolution R-2020-07-6764.*

QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé en date du 23 juillet 2020 le règlement no 2020-428.

QUE copie dudit règlement est déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Beauceville, ce 24 juillet 2020.

Madeleine Poulin, OMA
Greffière